

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AISHA FASHION GATE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE, A COTE DU SUPER MARCHE SOCOFRAIS,
Lot 227, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AISHA FASHION GATE »

Objet : Achat et vente de vêtements, de chaussures, de sacs et des mèches, accessoires pour femmes et hommes, produits cosmétiques, prestations de services, fournitures de bureau, IMPORT-EXPORT et divers prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, Industrielles, mobilières et Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
PETRO IVOIRE, A COTE DU SUPER MARCHE SOCOFRAIS,
Lot 227, Ilot 7

Dirigeant(s)
(GÉRANT)

Mme

IBITOWA

AICHAT

MODUPEOWA

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11281
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

du

13/12/2022

au

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe

n°69908/GTCA/RC/2022 du 13/12/2022

Pour Avis

Le CEPICI

